PRATIQUE À VIVRE, UZÈS

Résultats du 1er tour des élections législatives à Uzès

Ce dimanche 30 juin avait lieu le 1er tour des élections législatives à Uzès. Les bureaux de vote était ouvert de 8h à 18h à l'Ombrière.

Publié le 01 juillet 2024

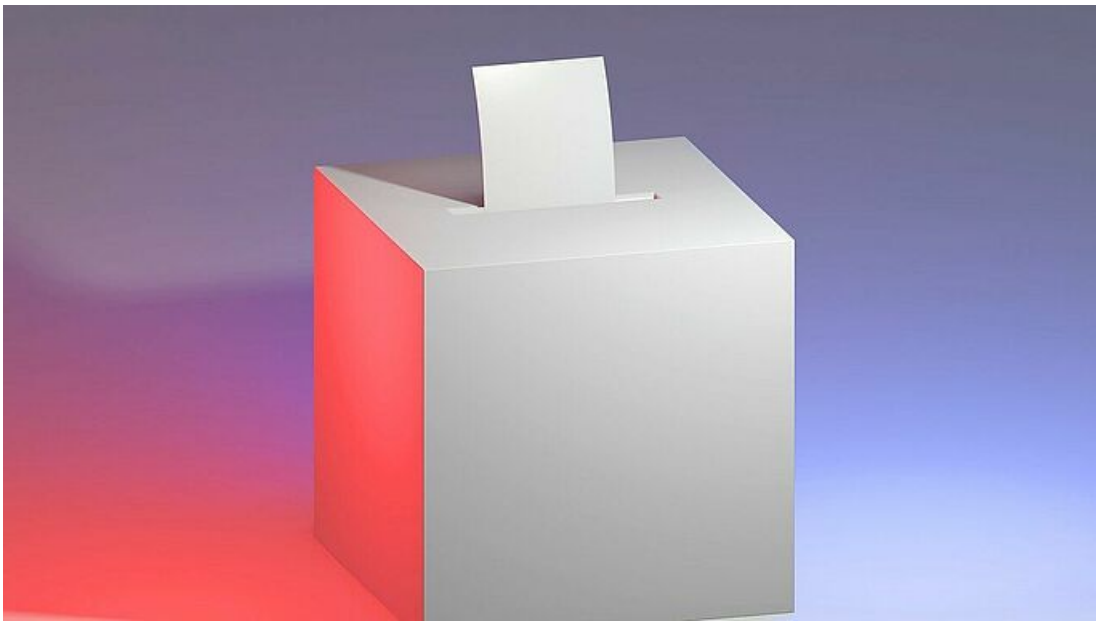

Résultats à Uzès (6e circonscription du Gard)

- Sylvie JOSSERAND (Rassemblement National) : 33,46 % (1490 voix) / **Qualifiée**
- Nicolas CADÈNEQualifié (Europe Ecologie-Les Verts-NFP) : 29,71 % (1323 voix) / **Qualifié**
- Aurélien COLSONQualifié (MoDem-Ensemble) : 28,36 % (1263 voix) / **Qualifié**
- Clément STEVANT (Les Républicains) : 5,64 % (251 voix)
- Laura AFFORTIT (Régionalistes) : 1,95 % (87 voix)
- Aïcha TERBECHE (Lutte Ouvrière) : 0,88 % (39 voix)

64.58% de participation pour la cité ducale (4545 voix)

Uzès étant une commune de centralisation, les bulletins de 33 communes alentours se retrouvent à la Salle polyvalente de l'Ancien Évêché avant d'être soigneusement transportés à la Prefecture de Nîmes par la Police municipale d'Uzès.

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN BREF ...

https://www.uzes.fr/actualites/resultats-du-1er-tour-des-elections-legislatives-a-uzes?

Les élections législatives ont lieu tous les cinq ans, sauf dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République, qui dispose du pouvoir de provoquer des élections anticipées. Sous réserve des aménagements liés au décalage horaire et à l'éloignement, elles se déroulent simultanément dans les 577 circonscriptions de France métropolitaine, d'Outre-mer et de l'étranger.

Le mode de scrutin est le suffrage universel direct uninominal majoritaire à deux tours. Pour y prendre part, il faut d'une part être électeur, c'est-à-dire être âgé de 18 ans au moins, être de nationalité française et jouir de ses droits civiques, et d'autre part être inscrit sur les listes électorales. Pour être candidat, il faut remplir les conditions pour être électeur et ne pas se trouver dans une situation d'inéligibilité définie par le code électoral. Chaque candidat doit désigner un suppléant susceptible de le remplacer s'il ne peut plus exercer son mandat.

Lieu des bureaux de vote

Pour rappel, **les bureaux de vote sont déplacés à l'Ombrière**, la salle polyvalente étant occupée par la 3ème édition d'Uzès Exposition. Les citoyens accomplissant leurs devoirs civiques pourront se garer gratuitement au parking du Refuge.

Pour voter lors du deuxième tour qui se déroulera le dimanche 7 juillet, il faudra donc se rendre à l'Ombrière :
3 places des Palmiers, 30700 Uzès

CONTACT

Service accueil - Formalités administratives - Elections

Mairie d'Uzès
1 place du Duché
30700 Uzès

0466034848
accueil-mairie@uzes.fr

VOIR LA FICHE

MAIRIE D'UZÈS
Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er
30700 Uzès
Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

UZES